

Famille du média : **Médias spécialisés grand public**
 Périodicité : **Mensuelle**
 Audience : **11250**
 Sujet du média : **Auto-Moto-Cyclo**



Edition : **Mai - juin 2023 P.16**
 Journalistes : **SÉBASTIEN SOULIÉ**
 Nombre de mots : **727**

5 MINUTES AVEC...

AGNÈS ROUVIÈRE
AMV ASSURANCE

« LA PASSION EST DANS NOTRE ADN »

AMV EST UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE CONNUE ET RECONNUE DANS LE MILIEU DU QUAD ET DU SSV. AVEC L'ÉQUIPE DE JLFO, ELLE MET NOTAMMENT EN PLACE EN SEPTEMBRE UN RASSEMBLEMENT HORS NORME DU CÔTÉ DE REYGADES. AGNÈS ROUVIÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE AMV NOUS EXPLIQUE LE LIEN ENTRE CETTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE ET NOTRE DISCIPLINE.

PROPOS RECUEILLIS PAR SÉBASTIEN SOULIÉ • PHOTOS DR



LMDQ : AMV est un acteur majeur de l'assurance des quads et des SSV. C'est notamment le partenaire de la rando AMV Quadrézienne à Reygades (19). Quelle est l'origine de cette relation avec la pratique du quad ?

Agnès Rouvière : En 2005, la circulaire Olin a restreint l'accès aux chemins pour la pratique des loisirs motorisés. Il nous a paru indispensable d'offrir un nouveau « terrain de jeu » à nos assurés et à tous ceux qui aimaient rouler en quad. La passion est dans notre ADN et nous ne pouvions admettre la fin de la pratique par une simple circulaire. Il en allait également de la survie de ce segment de marché. A l'époque, Jean-Luc Fouchet souhaitait également donner un nouvel essor au Kenny Festival, nous l'avons immédiatement soutenu en créant cette balade quad de 80 kms et le succès a été rapide, nous sommes rapidement arrivés à plus de 1000 quads engagés sur un week-end ! L'AMV Quadrézienne dure car son concept est unique en France, c'est accessible à tous et c'est très convivial.

LMDQ : Quelles sont les valeurs en commun partagées selon vous par AMV et les quadeurs ?

A.R. : Nous avons en commun la passion pour les sports motorisés en pleine nature, le goût du challenge que l'on retrouve dans la pratique quand il s'agit de passer par des chemins plus techniques, voire le passage des dunes dans le désert, comme ce fut le cas sur l'AMV Shamrock, que nous organisons dans le désert marocain avec de nombreux quads au départ.

LMDQ : Depuis quand AMV assurance s'investit dans le quad ?

A.R. : Depuis toujours ! Nous avons été parmi les premiers à assurer les quads, perçus au départ comme de drôles d'engins habilités à rouler sur nos routes, arrivés en masse dans les années 2000. Nous sommes aujourd'hui partenaires des marques Yamaha, Polaris et Kymco qui recommandent AMV à leurs clients pour rouler bien assurés.

LMDQ : Combien existe-t-il de formules pour le quad et le SSV chez AMV ?

A.R. : AMV propose pour les véhicules non homologués la formule au tiers comprenant la responsabilité civile + garanties casque gants et gilet airbag + protection juridique à 69€/an seulement. Pour les véhicules homologués, AMV propose 4 formules : tiers / tiers + vol incendie / tiers + vol incendie + dommages collision / tous risques à partir de 99 €/an. Sachant que nos tarifs de base au tiers n'ont pas évolué depuis plus de 10 ans.

LMDQ : Le SSV est-il calqué sur le quad pour les contrats ?

A.R. : Oui, chez AMV, le SSV est considéré comme un quad traditionnel. Chez AMV, les garanties pour les quads sont identiques à celles proposées en deux et trois roues. AMV assure toutes les marques et modèles de quad et SSV.

LMDQ : Combien comptez-vous aujourd'hui d'adhérents pour le quad et le SSV ?

A.R. : AMV assure près de 75 000 quads et

SSV. Les demandes concernent essentiellement le loisir puis en moindre mesure l'utilitaire. Par contre, AMV n'assure pas les quads en compétition.

LMDQ : Le quad est une discipline à risque. Comment tentez-vous de sensibiliser ses pratiquants ?

A.R. : Nous avons organisé des workshops à Reygades au cours desquels Antoine Méo (champion moto enduro, ndlr) donne ses conseils pour une meilleure conduite.

LMDQ : Effectuez-vous des contrôles auprès des adhérents pour vérifier la conformité d'une machine ?

A.R. : Oui cela peut arriver notamment en cas de sinistre, le véhicule est expertisé .

LMDQ : Un quad ou un SSV doit-il obligatoirement être assuré même s'il reste dans un garage fermé et sécurisé, et donc qu'il ne roule pas ?

A.R. : En effet, un véhicule doit légalement être assuré avec la formule minimum « Responsabilité Civile ». Même s'il ne roule pas .



L'AMV Quadrézienne, organisée chaque année en septembre à Reygades (19) est un rendez-vous bien ancré dans le paysage du quad français.

